

M2 Caen ou Evry ??

Par **Jane**, le **30/08/2006** à **21:06**

Bonjour tout le monde !

Je viens "implorer" votre aide (ou presque) : j'ai été reçue au Master 2 Contentieux et Pratique des droits fondamentaux de l'Université de Caen et à celui de Droits de l'homme et droit humanitaire d'Evry.

Je ne connais pas du tout ces facs, ni leur réputation. Connaissez vous des étudiants ayant suivis ces cursus ? ou avez vous une idée sur ces facs ? Je dois prendre ma décision avant le 4 sept. Donc c'est URGENT !

Merci de votre aide, juridiquement vôtre !  image not found or type unknown

Par **sabine**, le **30/08/2006** à **21:13**

Si j'étais toi j'évitais Evry... C'est une bonne fac pour la licence mais les masters ne sont vraiment pas terribles... Peu d'employeurs connaissent cette fac... Après je connais pas le contenu de ce M2, ni la fac de Caen!

Par **jeeecy**, le **31/08/2006** à **09:06**

l'intitulé du M2 de Caen me paraît être plus vaste que celui d'Evry

maintenant avant de postuler je pense que tu as du te renseigner sur ces formations, non?

laquelle t'intéresse le plus au niveau de ce que tu veux faire plus tard?

Par **sabine**, le **31/08/2006** à **10:59**

J'ai relu le poste et je me suis fait une réflexion semblable à celle de Jeecy. Les 2 masters de sont pas du tout les mêmes... Enfin celui d'Evry semble très ciblé... Donc il faudrait mieux regarder le contenu exact des formations plutôt que la fac...

Par **deydey**, le **31/08/2006** à **12:03**

en tout cas ce que dis Sabine est juste, la fac d'Evry n'est pas très connu des employeurs mais celle de Caen je ne sais pas trop...

peut-être que tu trouveras des éléments de réponse dessus mais je pense que tu connais ce site!

[url:14vanndj]http://www.unicaen.fr/unicaen/service/suio/suio/dom_deg.php[/url:14vanndj]

Par **Jane**, le **31/08/2006** à **16:49**

A vrai dire, les deux masters sont assez semblables, notamment du point de vue des débouchés.. D'où mes hésitations ! Dans la mesure où je me destine à être avocate spécialisée en droit des étrangers je cherche à savoir lequel des deux masters y prépare le mieux. (et lequel est le plus reconnu dans la profession)

Par **jeeecy**, le **31/08/2006** à **17:19**

mais si tu veux devenir avocate, les débouchés tu les trouves une fois que tu es à l'école, les débouchés après un M2 ne sont intéressants à connaître que si tu arrêtes tes études après le M2...

Par **sanremo34**, le **31/08/2006** à **22:29**

Jeeecy veux tu dire par là que lorsque l'on vise l'école d'avocat le master 2 n'est pas si indispensable que ça ?

Dans mon optique, j'ai dans l'idée de postuler pour le M2 contentieux que je préparerai avec l'iej si je suis acceptée ou seulement l'iej en cas de refus. Serait ce préjudiciable ?

Par **Jane**, le **31/08/2006** à **23:18**

Pour passer le CRFPA tu as besoin d'un maîtrise, donc d'un Master 1. Mais perso, ça me dit moyen de n'avoir qu'un demi-diplôme, c'est pourquoi je fais un Master 2.

Par **jeeecy**, le **01/09/2006** à **08:21**

le master2 n'est absolument pas necessaire pour devenir avocat puisque seul un master1 est demande

par contre la ou il est interessant d'avoir un master2, c'est dans la recherche d'un emploi car avoir une specialite est toujours mieux

maintenant les professionnels connaissent les masters 2 dits de garage, donc ca ne sert a rien d'avoir tout un tas de master 2 tous plus inutiles les uns que les autres...

Par **sanremo34**, le **01/09/2006** à **10:56**

:(

Et quels sont ils ces M2 de garage ?? Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **01/09/2006** à **11:02**

alors ca depend des facs

mais generalement tous les masters professionnels sans aucune specialite...

pour ceux de recherche je n'en ai aucune idee mais il doit y en avoir egalement vu le nombre de gens formes qui attendent pour avoir un poste d'enseignant...

Par **akhela**, le **01/09/2006** à **11:40**

selon le doyen Zimmer, les M2 recherche type "droit public fondamental" où il y a plus de 3 étudiants alors qu'il y a moins de 3 ou 4 postes par an dans ce domaine.

Par **sanremo34**, le **01/09/2006** à **17:23**

Ce matin en allant sur le site de la fac (nice) j'ai vu que les master2 étaient maintenant tous détaillés.

Du coup j'ai regardé et j'ai complètement changé d'avis puisque gestion des contentieux (ce que je voulais faire) ne fait pas le poids avec celui de droit privé spécial (master recherche) où tu fais droit des oblig, droit de la famille, commercial, pénal général et spécial au 1er semestre entre autre et au 2nd semestre toutes les procédures.

Bref toutes les matières qui m'intéressent pour l'iej et qui vont donc se compléter parfaitement. Le tout sera bien sur de se faire accepter.

Je sais donc ce qu'il me reste à faire ces 2 prochaines années et pas d'autres oslutions que

de cartonner à tous les partiels et je n'ai donc pas fini de me mettre la pression !!

Par **Jane**, le **04/09/2006** à **11:42**

Merci tout le monde pour les infos apportées !

Je me suis décidée pour la fac de Caen, j'espère que j'ai fait le bon choix. je vous tiendrai au

courant Image not found or type unknown

Bonne rentrée à tous !

Par **billy1**, le **04/09/2006** à **12:48**

salut

je connais une personne qui a fait le master de caen

il n'a pas du tout aimé et il m'a dit que c'était dur de trouver un stage de fin de cycle car la fac ne t'aidait pas

il pense que les débouchés sont limités

après je pense que cela dépend de chacun et de ses goûts

bon courage

Par **Jane**, le **04/09/2006** à **13:36**

Ah ? j'ai pris contact avec qq filles qui ont fait ce master et elles étaient toutes contentes. Bon, on verra bien, merci quand même !

Par **billy1**, le **04/09/2006** à **13:57**

a mon avis la personne que je connais s'est trompé de voie

je pense qu'il a choisi ce master parce qu'il n'avait rien d 'autre un peu comme voie de garage

je connais certaines personnes qui ont demandé ce master mais qui n'ont pas eu de nouvelles quand as tu su que tu étais prise??

as tu eu un entretien??

Par **Jane**, le **04/09/2006** à **14:55**

J'ai reçu un email le 30 août m'informant que j'étais reçue (c'était un mail collectif, donc si les personnes concernées sont admises, elles devraient avoir eu ce mail, sinon il faudrait qu'elles

appellent pr se renseigner) et je n'ai pas passé d'entretien.

Par **billy1**, le **04/09/2006** à **15:21**

ok
je te remercie et bon courage